

## Organiser un festival de cinéma en prison : dans quel but ?

Par Ximena Escobar de Nogales, enseignante bénévole en prison

Dans le cadre du Festival du film et Forum international sur les droits humains (FIFDH), j'ai été invitée à visionner le documentaire *On Her Shoulders* dans les prisons genevoises de Champ-Dollon et de La Brenaz. Entourée d'un jury de prisonniers, de gardiens, de personnel pénitentiaire et accompagnée de Claudia Dessolis, enthousiaste chargée de ce projet, nous avons assisté à l'histoire de Nadia Murad, une jeune femme kurde irakienne enlevée et rendue esclave sexuelle par l'État islamique en 2014. Le destin de Nadia est dramatique, son courage est exceptionnel et son combat douloureux. Le film d'Alexandra Bombach est sensible, intelligent et bouleversant.

Ce qui a rendu l'expérience exceptionnelle, pour moi, c'est le fait de regarder ce film en prison. Pendant toute la projection et la discussion qui a suivi, j'ai eu le sentiment que nous étions transportés bien au-delà des murs et des barbelés de la réclusion. Tout à coup, nous étions tous transposés dans un lieu différent, que j'appellerais un lieu de compassion. Là, sans distinction de nos vécus ou de nos antécédents moraux, nous partagions l'indignation envers l'injustice perpétrées contre cette personne et la violence qu'elle a subie. Le cinéma peut, comme aucun autre art, permettre un changement de perspective immédiat. *On Her Shoulders* nous a apporté ce changement de point de vue, l'occasion de constater les effets de la violence et de la haine, le résultat de la cruauté humaine et l'apathie de la société. Il nous a permis de nous identifier à la victime.

Au cours de la discussion, j'ai posé cette question : « Quel est le but d'amener un festival du film en prison ? » Réponse d'un détenu : « Le film m'a aidé à comprendre la douleur infligée. Cette femme a été victime de crimes dont certains d'entre nous sommes accusés. »

La question de la finalité d'organiser un festival de cinéma en prison pose la question plus large de la finalité de l'incarcération elle-même. Si l'incarcération a pour seul but de punir un agresseur, il n'est pas nécessaire de distraire les prisonniers, diront certains. Mais si, comme c'est je crois le cas dans notre société, le rôle de l'incarcération d'un individu est de le réhabiliter, de lui permettre de se remettre en question et finalement de le libérer et de l'intégrer dans la société, alors il y a définitivement une place pour le cinéma comme outil de découverte de soi et de croissance personnelle. Des études ont montré que l'incarcération avec pour seul objectif la punition ne rend pas une société plus sûre. La menace de punition ne détourne pas de la délinquance et ne contribue pas à réduire la récidive. En revanche, les programmes qui réhabilitent les détenus en les formant et en les encourageant à développer leurs compétences déploient leurs effets positifs sur le long terme. Un bon film peut nous aider à retrouver notre capacité à distinguer le bien du mal et à agir en fonction de ce discernement.

Je suis reconnaissante et humblement touchée par l'expérience d'avoir pu découvrir ce film avec les jurys de prison.

Genève, mars 2020